

LE FRANC-SANGO DES "KOTA-ZO" DE BANGUI

Un exemple d'intégration des mots français dans un discours en langue africaine

La République Centrafricaine est un pays francophone qui, depuis 1992, possède deux langues officielles, le français et le sango. Bien que cette dernière ait été promue langue nationale dès 1963, l'enseignement a continué à être dispensé en français et la plupart des cadres centrafricains - ceux qu'on nomme les "kota-zo"¹ - ont été formés en France ou par un système éducatif hérité de la colonisation française. Pour l'instant, cette langue occupe toujours les fonctions réservées à une langue officielle et le sango, moyen de communication interethnique apparaît comme un facteur d'unité nationale voire comme un symbole de la centrafricanité. Il est aussi, par le biais de la radio, le véhicule privilégié pour diffuser l'information en direction des populations.

Or, depuis que, comme le disent les journalistes, "un vent de démocratie souffle sur l'Afrique", les conférences nationales et les réunions destinées à clarifier les problèmes de politique intérieure se sont multipliées dans les capitales africaines. La RCA a réuni la sienne en août 1992 : ce fut le Grand Débat National.

Plusieurs commissions furent constituées et, pour que le peuple soit informé, on diffusa l'essentiel des débats sur les ondes. Ce n'était pas la première fois. Depuis longtemps les discours du chef de l'état et les interventions des membres du gouvernement comportaient une version française et une version sango. Lors du procès Bokassa, on s'était déjà heurté à cet obstacle de taille : quelle langue choisir ? Le sango pour que le peuple comprenne, ou le français pour que les avocats - en majorité français - et la presse étrangère puissent suivre les débats ? De traductions en interprétations, on trouva des compromis.

En août 1992, pour reprendre une expression populaire, qui n'a pas forcément cours sous les tropiques, "on lavait son linge sale en famille", la langue utilisée devait donc être le sango. D'ailleurs, dans chacune de nos cassettes, lorsqu'un délégué se présente en lisant son texte en français, le président le rappelle à l'ordre en le priant de prendre la parole en langue nationale. Tel est le cas dans l'enregistrement que nous allons étudier : l'un des intervenants qui commence pompeusement son discours par "Monsieur le Président, Honorables Délégués, si vous m'avez vu (sic), ce soir parmi vous, c'est parce que..." se voit ainsi couper la parole : "mo tene na farânzi sô, mo yeke na téné tî tene na âtâ tî ë, centrafricains kûê a mǎ", ce qui veut dire "vous êtes en train de parler français, mais vous avez la parole pour que nos frères, tous les centrafricains écoutent".

Voilà donc nos élites, habituées à régler en sango les affaires du ménage, contraintes d'exposer les affaires de l'état dans cette langue ! On cherche ses mots, on fait des lapsus, parfois, découragé, on abandonne pendant quelques phrases... Bref, le linguiste trouve là un corpus en discours mixte comme il n'en avait pas rêvé depuis longtemps !

Plusieurs commissions avaient été constituées, certains débats ont été enregistrés par des amis qui nous les ont fait parvenir. La Centrafrique, devant sa renommée essentiellement à son empereur et à ses diamants, nous avons choisi la cassette qui regroupait les débats de la commission intitulée "affaires particulières" dans laquelle ce problème était largement débattu.

Ce choix permettrait d'obtenir une certaine homogénéité lexicale, mais les observations sur la morphosyntaxe que l'on pouvait faire étaient à peu près les mêmes que dans les autres cassettes² et ne faisaient que confirmer ce que nous avons déjà remarqué à propos du franc-sango des étudiants³.

Ce sont les caractéristiques de la langue mixte français-sango que nous voudrions mettre en évidence mais auparavant, il nous paraît nécessaire de dire quelques mots sur la situation du français en Centrafrique et de présenter rapidement les formes prises par le français centrafricain.

SITUATION DU FRANÇAIS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La RCA est un pays francophone mais ce fut probablement l'un des derniers pays d'Afrique à être touché par la colonisation. Cela est dû à sa situation géographique au cœur du continent. En effet, les premières missions exploratrices ont remonté le fleuve Oubangui dans les années 1880, et la pénétration à l'intérieur de cette zone s'est faite pendant les vingt dernières années du 19^e siècle. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1902 que fut mise en place la première division administrative de l'Oubangui-Chari. Cette occupation coloniale ne fut pourtant pas une des plus grandes réussites de la mission civilisatrice de la France puisque le "pays" fut livré aux Compagnies Concessionnaires dont A. Gide a dénoncé les abus dans *Voyage au Congo*.

La scolarisation débuta fort lentement comme l'a fait remarquer C. Couvert, auteur d'une étude intitulée *Le français en République Centrafricaine* : "Avant la première guerre mondiale, la diffusion du français est effectuée principalement par les missions religieuses qui assuraient l'enseignement de rudiments de français et l'alphabétisation fonctionnelle touchant aux métiers manuels. Leur action se limitait à la capitale Bangui." (1983 : 4).

Entre les guerres, on ne note pas un développement spectaculaire de la scolarisation ; cependant une circulaire du 8 mai 1925 institue le français comme seule langue d'usage à l'école et interdit aux maîtres d'utiliser les parlers locaux. À la conférence de Brazzaville (1944), l'école devient obligatoire et après la seconde guerre mondiale, on assiste à une croissance rapide des effectifs (le taux d'accroissement pour le primaire est de 12 % entre 1950 et 1956, puis de 15,3 % entre 1956 et 1962) (cf. Caprile, 1977 : 114). En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le premier collège fut créé à Bangui en 1953.

Depuis l'Indépendance, on assiste à un développement quantitatif, mais en raison de l'accroissement démographique, le taux de scolarisation reste médiocre. Le dernier recensement, effectué en 1988, donne un taux d'analphabétisme de 63 % pour les plus de dix ans (49 % pour les hommes et 76 % pour les femmes). Le taux

de scolarisation pour le primaire est de 48 % et il n'atteint que 2,2 % dans le secondaire. Or, l'école est pratiquement le seul moyen de diffusion du français.

En effet, il faut dire qu'on a assisté, pendant la période coloniale et plus particulièrement après l'Indépendance au développement d'un moyen de communication interethnique, le sango, ce qui a réduit considérablement les chances de voir se développer un français véhiculaire.

Le sango est une langue parlée le long du fleuve Oubangui, dont la forme simplifiée, parfois nommée le sango "turugu" (turugu = militaire), a été probablement utilisée très tôt pour faciliter la communication entre les différentes ethnies de cette région. Il a été probablement répandu par les Africains non autochtones au service des colons qui s'en servaient pour entrer en contact avec les indigènes. Très vite, les missions religieuses l'ont employé pour la propagation de la foi puisque la première traduction de la Bible en sango date de 1936. Elles ont ainsi contribué à l'expansion de cet idiome à l'intérieur du pays.

On peut donc affirmer que, de manière paradoxale, la colonisation a été plus propice au développement du sango qu'à la diffusion du français. Certes, on ne pourra pas nier qu'il ait existé un apprentissage du français "sur le tas", caractéristique des soldats de l'armée coloniale ou des domestiques au service des Européens, mais cela reste, à notre avis, des épiphénomènes qui, s'ils étaient montés en épingle, masqueraient le trait essentiel du français de Centrafrique : sa diffusion principalement par la voie scolaire venant de son rôle véhiculaire extrêmement réduit.

Cependant, la présence importante de cette langue dans la vie sociale, le prestige que lui confère son statut de langue officielle, la position privilégiée qu'elle occupe encore dans ce pays font qu'on a vu se développer un certain type de français centrafricain dont nous allons présenter maintenant quelques unes des caractéristiques.

LE FRANÇAIS CENTRAFRICAIN

Il va sans dire que la situation que nous venons de décrire n'est pas sans influence sur les formes que peut prendre cette variété de français.

Du rôle prépondérant de l'école et de l'utilisation surtout écrite qui est faite de cette langue vient probablement le goût qu'ont les Centrafricains pour les formules livresques et les expressions un peu désuètes. On trouvera, avec une fréquence plus élevée qu'en français standard, des formules telles que "tout un chacun", "et consort" etc... On notera une prédilection pour les adverbes, en -ment. Parfois ces expressions sont amputées d'un élément : ainsi il n'est pas rare de voir un fonctionnaire commencer sa phrase par "est-il que" en oubliant le "toujours" ou d'entendre un policier vous demander les "pièces afférentes" lors d'un contrôle routier. Certaines phrases toutes faites sont légèrement modifiées, ce qui leur donne un sens contraire à leur sens originel : "vous n'êtes pas sans savoir" devient "vous n'êtes pas sans ignorer". Parfois des formules empruntées au vocabulaire administratif sont employées dans un autre contexte : "eux (les pygmées) faisaient

fonction des esclaves des mbati"⁴. Dans notre corpus, nous relevons un goût particulier pour les termes pompeux tels que "honorables délégués", "auguste assemblée", mais ceux-ci voisinent avec d'autres mots empruntés au niveau de langue le plus bas.

Par ailleurs, l'influence du sango est manifeste dans certaines traductions littérales : "il dort au quartier X" pour "il habite le quartier X", "la maladie l'a attrapé", phrase révélatrice d'une certaine manière africaine de voir les choses. On n'insistera pas sur l'utilisation de "déjà" pour noter l'accompli : "il est déjà là" signifie qu'il est arrivé, même si on l'a attendu pendant deux heures ! On relèvera, au niveau du lexique, des termes difficilement traduisibles en français : "kanda" (préparation à base de graines de courges), "ngunza" (plat de feuilles de manioc), "ngbako" (alcool de fabrication locale) "balambo" (sorte de siège que Canu pour l'IFA traduit par le mot "piroguier"), "godobe" (voyou), "boubangere" (vendeur qui "casse les prix") etc.

L. Bouquiaux en avait déjà indexé un certain nombre dans son article paru il y a presque 25 ans : "la créolisation du français par le sango véhiculaire, phénomène réciproque". Dans ce même article, il écrivait : "En fait, on aboutit à cette situation paradoxale qu'il est impossible de tracer la frontière entre l'emploi conscient de l'une ou l'autre langue, le sango faisant très largement appel aux emprunts français et le français parlé par les locuteurs sango se plaquant sur les structures rudimentaires de celui-ci. La plupart des locuteurs ne se rendent pas compte eux-mêmes du passage de l'un à l'autre." (Bouquiaux, 1969 : 64).

Certes, il y aurait quelques remarques à faire concernant cette citation de Bouquiaux car, d'une part le sango a évolué et d'autre part, les études sur les mélanges de langues ont progressé mais le phénomène qu'il décrit est toujours présent : il s'agit du discours mixte. Celui-ci a été abondamment étudié au cours des deux dernières décennies, nous ne nous attarderons pas sur une présentation de ces travaux, nous n'en retiendrons que ce qui pourra nous permettre de mettre en évidence la spécificité de notre corpus.

NOTRE CORPUS : UN CAS PARTICULIER DE DISCOURS MIXTE

On peut s'intéresser au discours mixte de deux manières en le considérant, soit comme un processus, soit comme un produit. Le thème de cet article, le fait d'avoir à notre disposition un corpus enregistré nous conduit plutôt à analyser le produit d'une activité langagière. Néanmoins, sans tenter une étude des processus mis en oeuvre par les locuteurs pour aboutir à la réalisation de ce discours mixte, il nous paraît important de dire quelques mots sur les conditions de production de ce corpus.

Dans notre introduction, nous avons présenté le contexte et les participants de manière sommaire, essayons d'être un peu plus systématique.

A qui s'adresse le discours produit ?

Nous pouvons repérer deux types de destinataires :

- le peuple centrafricain : "âitâ tî ë, centrafricains kûê" (c'est-à-dire, littéralement, nos frères, tous les centrafricains). Nous avons vu que le débat était radiodiffusé et que la nécessité d'être compris par le peuple imposait l'usage du sango et bannissait l'emploi du français. Mais il s'agit là d'un destinataire fictif auquel nous pourrions opposer le ou les destinataires réels dont le discours porte les marques sous forme de termes d'adresse ("Monsieur le Président", "Honorables délégués" etc.). Ces termes sont toujours en français, parfois précédés du mot sango itâ (frère, appellation mise à la mode par le parti unique RDC).

Or, qui sont les participants au Grand Débat National ? Pas le petit peuple, pas les analphabètes, mais les "kota zo", les élites, les bilingues sango-français. Ce sont donc des personnes se comprenant dans les deux langues et qui, dans l'exercice de leurs fonctions, sont habituées à traiter des problèmes posés par le Grand Débat National en français. Le discours mixte apparaît comme un recours pour maintenir l'illusion que l'on s'adresse au peuple centrafricain, mais en fait on s'adresse à des pairs qui sont capables de comprendre quelles que soient la fréquence et la complexité des mots français dans le discours.

Autre spécificité de notre corpus : le type de discours utilisé. Les études sur le discours mixte portent souvent sur l'analyse de conversations où ce sont parfois le contexte ou l'arrivée de nouveaux participants qui dictent le choix des langues. Rien de tel ici. Nous sommes confrontée à un discours de type explicatif, voire argumentatif. Le Président de la commission distribue les tours de parole, se permet parfois quelques remarques, mais la plupart des interventions sont longues et dans la cassette vidéo on voit que certains locuteurs ont des notes sous les yeux. Il s'agit donc de discours construits avec, la plupart du temps, le désir, ou d'accuser, ou de se disculper. A maintes reprises revient une remarque précisant que la commission n'est pas un tribunal, ce qui montre que son rôle n'est pas toujours clair pour tout le monde ! Le discours étudié oscille donc entre l'explication et l'argumentation, ce qui donne à l'emploi de la langue mixte certaines caractéristiques spécifiques. Cependant, sont présents dans ce corpus un certain nombre de traits relevés dans des discussions d'étudiants et que nous allons rappeler maintenant.

L'INTÉGRATION DES MOTS FRANÇAIS DANS UNE MORPHO-SYNTAXE À DOMINANTE SANGO

La première remarque que nous pouvons faire concerne l'aspect général du corpus : la longueur des "emprunts"⁵ est variable : elle va du simple mot à la phrase entière. Hormis ce dernier cas, la syntaxe est sango, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas subi l'influence du français.

La fréquence des emprunts varie selon la catégorie grammaticale à laquelle appartient le mot en français : beaucoup de noms et de verbes, quelques adjectifs qualificatifs et adverbes, de nombreux mots de liaison (connecteurs logiques et temporels). En revanche peu de déterminants : si l'article est emprunté, c'est qu'il est considéré comme partie intégrante du mot (ex. : l'heure, auquel on rajoute le

déterminant sango). Seul l'adjectif numéral cardinal est fréquent car on cite souvent les chiffres en français. Les pronoms sont rares, à l'exception de quelques indéfinis. Autrement dit, ce sont les mots (articles, pronoms etc.) qui ont la fréquence d'emploi la plus grande en français qui sont les moins empruntés dans le discours mixte. Ceci est tout à fait logique puisque les mots français prennent les marques morphologiques du sango. Ainsi les noms au pluriel sont précédés de *â* : "*â juges*", "*â cahiers de charge*", "*â libanais*", "*â fonctionnaires*". Ils peuvent être suivis du démonstratif *sô* ou de l'"anaphorique" *nî* : "*déclaration sô*", "*problème nî*" etc. Les noms sont souvent intégrés avec les adjectifs qui les qualifient : "*mauvaise position*", "*deuxième problème*", "*intérêt général*", etc.

En dehors de ces exemples, l'adjectif est rarement épithète d'un mot sango (un seul cas) mais la construction attributive avec "*yeke*" (être) est très fréquente : "*a yeke important*", "*a yeke grave*", "*lo yeke mécontent contre mo*" (*lo* = il) (*mo* = toi). Parfois un degré d'intensité est noté : "*sô a yeke très bien*", "*mbi (= je) yeke très découragé*", "*a yeke presque personnel*". Cette construction avec "*yeke*" est très courante en sango, de nombreux substantifs français sont intégrés de cette manière avec ou sans préposition : "*lo yeke député*", "*lo yeke na raison*", "*lo yeke na mauvaise position*". Un terme sango peut même s'intercaler "*a yeke fadê possibilité*" (*fadê* = maintenant), "*a yeke gi sêngê polémique*" (*gi sêngê* = seulement).

D'autres verbes sango ont souvent des compléments français, tel est le cas de *sâra* (faire) : "*sâra commerce*", "*sâra déclaration*", "*lo sâra exposé des faits*" et même "*il faut a sâra en sorte que...*" On rencontre aussi "*dutî*" qui signifie s'asseoir mais aussi rester : "*dutî clair*", "*mbi dutî vigilant*" ; "*wara*" (trouver) : "*lo wara mandat*", "*wara solution*", "*wara taxe*", "*mû*" (prendre) : "*a mû décret*", "*a mû place*", "*mû permis*" etc...

Parfois des particules sango s'intercalent entre le nom français et son complément. *Tî* (= de) est très fréquent dans cet emploi : "*ministre tî sécurité*", "*document tî information*" mais il ne remplace pas systématiquement la préposition "de". Ainsi on peut avoir dans la même formule "*autorité tî Président de la République*", "*possibilité tî droit de réplique*".

Un certain nombre de verbes français sont utilisés avec leur complément français "*justifier déclaration*", "*concerner population*" mais ceux-ci sont employés sans déterminants.

En ce qui concerne les verbes, nous pouvons faire les remarques suivantes : la quasi-totalité des verbes empruntés appartient à la première conjugaison, rares sont les verbes du troisième groupe (à l'exception des défectifs) et encore plus rares ceux du deuxième. La terminaison est en [e], ce qui conduit à penser qu'il s'agit de l'infinitif pour les verbes du premier groupe : "*mbi penser*", "*lo payer*", "*mbi inviter*" etc. Il en est de même pour ceux des autres conjugaisons qui sont à l'infinitif à l'exception des défectifs. Pour ceux-ci, le présent est très courant : "*mbi peut*", "*lo doit*" mais l'imparfait et le conditionnel ne sont pas exclus : "*faudrait qué*", "*ë devait*". Ils ne prennent pas les marques des personnes mais semblent avoir une forme fixe correspondant à la troisième personne du singulier. Les verbes

prennent les marques morphologiques du sango : ils sont précédés de "a" si le sujet est un substantif (ex. : "production tî diamant tî ë a augmenter" (notre production de diamant augmente), "interdiction a défendre na â étrangers (...) a circuler na zone minière" (l'interdiction défend aux étrangers de circuler dans la zone minière). Ils sont suivis de "awe" (ex. : "lo arrêter tënë nî awe" (littéralement "il a arrêté cette parole" au sens de "la chose a été dite") ; "lo mû décret lo annuler sô awe" (il a pris un décret qui a annulé cela). Les verbes pronominaux sont intégrés sans le pronom personnel réfléchi français mais avec l'expression sango "terê tî" plus un pronom personnel. On trouve ainsi : "lo contenter terê tî lo tî..." = il se contente de... "lo doit fadê tî gâ tî expliquer terê tî lo na..." = il doit maintenant venir s'expliquer devant... "âla doit tî plaindre terê tî âla" = vous devez vous plaindre.

Les faits que nous venons de présenter montrent que les mots français s'intègrent dans la morphologie du sango et perdent les caractéristiques du français : suppression de la plupart des déterminants de la langue d'origine, intégration de la quasi-totalité des verbes à l'infinitif et réutilisation de ces verbes dans le système sango, etc.

En ce qui concerne la syntaxe, on trouve de nombreux cas où le mot français est intégré dans une construction sango : "fuite a yeke da" (il y a fuite) ; "liberté ni a yeke na ndowa ?" (Où est cette liberté ?). Mais la syntaxe française est sous-jacente dans le discours des intellectuels en raison de l'utilisation de nombreux connecteurs logiques empruntés. Pour illustrer notre propos, nous allons reproduire un court extrait de notre corpus choisi (presque) au hasard : "Bon, merci Mîngi... Monsieur le Président. Mbî yê tî sâra gî sêngê observation *que par rapport* na tënë sô, Monsieur I.F. a tene bîrî ge, lo poser mbênî problème sô a yeke na intérêt national *comme* mo tene fadê tënë sô ge... *parce que* mbênî importante superficie tî territoire national, mbênî zo ôko... a attribuer na mbêni zo ôko. *Mais, ë ba que, actuellement,* problème sô a résoudre awe, *puisque* chef de l'état a mû mbêni décret sô, a rendre na domaine public, mbênî partie tî... domaine tî domaine sô a mû na Monsieur A.P. *Bon, peut-être...* Monsieur A.P. a sâra XX na exécution tî décision présidentielle... *peut-être* lo sâra nî âpè... *mais je vois que... actuellement* lo kûê lo yeke mâ ânde tënë sô mbî yeke tene, lo inga *que* autorité tî pays sô a décider, na cadre ti intérêt général... *même si* fadê lo yeke na tentation lo yeke fadê na idée ti sara yê tîngâ sô, lo doit tî arrêter..."⁶

Ce que nous pouvons constater, c'est que ces termes servent d'articulations logiques dans le discours. Nous n'en présenterons pas un relevé exhaustif mais disons que les plus fréquents sont "parce que", "puisque", "comme", "même si", "mais", "donc" etc. Ils sont souvent complétés par des adverbes en -ment (actuellement, effectivement, généralement, personnellement etc...) qui servent à préciser la pensée.

Dans le même ordre d'idées, nous constatons que des verbes comme "inga" (savoir), "bâ" (voir), "tene" (dire) sont souvent suivis de "que" de façon à reconstituer une complétive comme en français. On note aussi la présence des indicateurs temporels (depuis, pendant, jusqu'à, au début, avant, après...). Certains de ces indicateurs français sont renforcés par le déterminant sango sô : "depuis sô",

"actuellement sô", "na l'heure sô" (équivalent de "en ce moment"). On rencontre aussi des adverbes comme "encore" et "vraiment" utilisés pour insister sur une idée. Le pronom indéfini "tout", employé le plus souvent en fin de phrase, est aussi une forme d'insistance :

"ë yeke na â yë kûê kârâkô yë tout" ("tout" vient ici à la fin d'une énumération dont la dernière partie signifie : nous avons tout, des arachides, de tout).

"ë yeke bâ â yë nî tout" (nous allons tout examiner)

"na devant tî â zo tout" (devant tout le monde)

Certaines phrases interrogatives commencent par des formules françaises, la plus courante est "est-ce que" :

"est-ce que... mais... est-ce-que a tene lo yeke actionnaire ?" (Est-ce qu'on a dit qu'il était actionnaire ?)

"Est-ce que, Monsieur le Président, a yeke normal, que chef d'état, a recevoir fiche..." (Faut-il traduire ?)

On rencontre aussi "comment" et "pourquoi" :

"Comment Monsieur A.P. a peut tî contester ?"

"Pourquoi ë doit encore... ?"

Certains locuteurs empruntent au français des "expressions toutes faites" qu'ils traduisent totalement ou partiellement en sango. Ainsi la formule "entre les mains des étrangers" est-elle traduite littéralement par "na mabôko tî â wandê" mais "au nom de la commission" deviendra "na îrî tî commission", "dans le cadre de", "na ya tî cadre". Parfois des mots sango viennent "parasiter" une locution verbale :

"ë devrait tî poser na mo â questions mingi" (Nous devrions te poser beaucoup de questions)

"mettre â zo en conflit" (â zo = les gens)

"mbî doit tî suspendre gi séance" (gi = seulement)

Ces quelques exemples nous paraissent démontrer que dans le franc-sango utilisé dans ce type de discours, si la syntaxe est sango en surface, le français est toujours sous-jacent et vient sans cesse "casser" le discours en langue africaine. Ce caractère est sans doute renforcé par la situation d'énonciation et par le type d'énoncés produits.

LES EMPLOIS DU FRANC-SANGO LIÉS À UN CERTAIN TYPE DE DISCOURS

Nous avons déjà dit que, dans ce type de discours, il s'agissait d'explicitier et d'argumenter. La principale conséquence de ce fait est la très grande fréquence des connecteurs logiques et, nous l'avons vu, ceux-ci sont très souvent empruntés au français et ils sont renforcés par des adverbes de même origine. Cependant, dans le cadre d'un "Grand Débat National", il faut non seulement argumenter mais parfois se justifier (même si l'on répète souvent qu'il ne s'agit pas d'un tribunal).

Ainsi comprenons-nous l'importance des questions (pour prendre à témoin l'auditoire) et des défectifs pour poser "le langage comme acte". Ces verbes (falloir, pouvoir, devoir) sont parfaitement intégrés au sango, même les non francophones

les emploient. Il en est de même du verbe "penser" et de quelques verbes d'opinion que nous relevons en grande quantité dans ce corpus.

Pour se justifier, il faut convaincre, donc parfois insister ; on rencontrera donc des phrases comme :

"c'est très important", "c'est extrêmement important, "le plus important c'est que..." ou bien "Voilà le fond du problème..."

Le locuteur peut aussi répéter ce qu'il vient de dire dans une langue en employant l'autre :

"a yeke bien pepë, ce n'est pas bien"

"Ce n'est pas vrai, sô a yeke faux !"

"Ça, c'est le contraire, sî mbî tene sô contraire lâ"

Il peut insister sur le fait que c'est son opinion qu'il exprime, que c'est sa cause qu'il vient défendre : "mbî personnellement", "personnellement tî mbî", "mbî penser tî mbî"

Pour convaincre, il faut être compris, d'où un usage de formules métalinguistiques comme "c'est-à-dire", "ça veut dire".

On peut s'en servir pour expliquer un mot lorsqu'on se souvient que le peuple écoute :

"a frauder c'est-à-dire a nzî diamant" (nzî = voler).

Parfois, on reprend par une formule soi-disant plus simple :

"â conséquences nî a yeke multiples... so a tene conséquences nî a yeke mîngi" (so a tene est l'équivalent de c'est-à-dire, mîngi = beaucoup, mais conséquence n'a pas reçu de traduction). On emploie aussi des pléonasmes : "réhausser budget na ndüzü" (ndüzü = haut).

Pour étayer son argumentation, l'orateur utilise souvent des citations empruntées au français. Elles sont parfois "balisées" par des formules sango telles que :

"sô a tene ressources humaines" (qu'on appelle...)

"sô munzû a tene... population hétéroclite" (munzû = de race blanche)

"yê sô âla îri na yanga tî munzû farânzi a tene monopole" (littéralement : ce qui dans la langue du blanc français s'appelle monopole). Pour appuyer ses affirmations, l'intervenant lit parfois des passages de la constitution centrafricaine ou d'un autre texte officiel ; il reprend aussi ses propres paroles prononcées dans un autre contexte :

"mbî tene : "non, ce n'est pas vrai"

"mbî tene : "non, ce n'est pas normal".

Il supplie parfois qu'on lui accorde la parole : "Monsieur le Président, c'est très important, accordez-moi quand même un bout de temps pour vous expliquer ça..."

Tous ces procédés oratoires sont la plupart du temps en français et sont liés au type de discours imposé et à la situation d'énonciation ; ce sont ces deux éléments qui justifient l'emploi des termes d'adresse comme "Monsieur le Président", "Monsieur le Rapporteur Général", "Honorables délégués".

Jusqu'à présent nous n'avons rien dit du lexique utilisé. A travers les exemples, le lecteur a pu relever des termes techniques ou des mots d'un usage assez peu courant. C'est ce dernier point que nous allons aborder maintenant en nous penchant sur l'emploi du lexique et sur les modifications qu'il a pu subir en étant intégré dans un discours mixte.

MODIFICATIONS LEXICALES DUES À L'INTÉGRATION DANS UN DISCOURS MIXTE

En raison du thème abordé et du contexte de sa production, ce discours est traversé par deux champs lexicaux importants : celui concernant le diamant et son exploitation et celui du droit (justice et administration).

Les termes sont techniques, difficilement compréhensibles parfois pour un profane francophone et encore plus, sans doute, pour un sangophone ! Nous ne nous attarderons pas sur cet emploi du vocabulaire, somme toute dû aux circonstances. Pour reprendre la distinction saussurienne, il est de l'ordre de la parole - comme le discours mixte d'ailleurs.

Nous allons plutôt chercher à voir comment apparaît le français centrafricain dans ce corpus.

Au niveau phonétique, il y a peu d'écarts par rapport au français standard, les locuteurs ayant tous une longue pratique de la langue. On constate cependant chez certains orateurs des phénomènes qui ont été constatés par ailleurs :

- instabilité dans la réalisation des phonèmes [e], [ɛ], [ə] voire [i] : [rəpɔs] (réponse), [dəby] (début), [leve] (lever), [rizjɔ] (région)
- dénasalisation de [a] : [komasez] (commencer), "en avant" réalisé [anava]
- développement d'un [e] prothétique devant les groupes de consonnes à l'initiale : le sigle SMAC est prononcé [esmak].

Il y aurait probablement des remarques à faire sur l'intonation mais elles n'entrent pas dans le cadre de cet article.

Etant donné le niveau des locuteurs, on trouve peu de confusions entre des paronymes ; notons cependant : notation pour annotation, recouvrir pour recouvrer, immunisés signifiant "bénéficiant de l'immunité".

Nous pouvons considérer que ce sont des écarts individuels qui ne peuvent pas être rangés parmi les particularités du français d'Afrique. En revanche des termes comme "goudron" (route goudronnée), "macro" (malhonnête), "province" (intérieur du pays) peuvent l'être. Un mot comme "fiche" a une connotation bien centrafricaine : il s'agit d'un rapport (concernant une affaire ou un individu) envoyé au ministère de l'intérieur. De même si, à Bangui, on vous parle des "cinq verbes", chacun saura qu'il s'agit des préceptes du Président fondateur de la RCA, Barthélémy Boganda (loger, nourrir, vêtir, éduquer, soigner). Le mot "bruit" signifie souvent rumeur, le terme "famille" est plutôt synonyme de parent ; il existe d'ailleurs en sango sous forme de terme d'adresse. Des emprunts intégrés sont parfois employés par les locuteurs : "ala senfout", "ê wara depadâ" (nous sommes indépendants), "a tene vive le depadâ" (on dit "vive l'indépendance"). Il en est de

même pour ceux qui sont devenus des mots composés en sango : "da tî étage", "da tî lécole", "da ti tôle", "tene tî vérité."

Mais il y a peu de ces emprunts intégrés dans ce corpus et généralement la prononciation française standard est restituée.

Cette remarque nous amène à réfléchir sur l'appropriation du français par les Centrafricains. Cette langue, on l'a vu, ne joue pas un rôle véhiculaire mais certains termes sont intégrés au sango et ne sont pas sentis par les sangophones non lettrés comme des mots étrangers.

Les franc-sangophones (si ce mot peut être employé pour désigner les bilingues) pratiquent une autre forme d'appropriation : ils empruntent, le temps d'un discours, des termes au français.

Qu'en reste-t-il au niveau de la langue ? Dans quelle mesure ce discours mixte enrichit-il le français centrafricain ? Il faudrait pour développer la réponse à cette question étudier un corpus beaucoup plus vaste que celui qui a servi de point de départ à cette étude et dans lequel nous n'avons trouvé que quelques traces de ces particularités du français centrafricain.

CONCLUSION

On a souvent défini le discours mixte comme une manière de réconcilier les contraires, de s'accommoder de toutes les exigences d'une société bilingue.

Ici, le discours mixte nous apparaît plutôt comme une échappatoire.

En effet, la société centrafricaine est encore une société diglossique en dépit des affirmations de principe visant à donner au sango le même statut qu'au français. Jusqu'à présent, l'enseignement se fait en français, et les travaux visant à enrichir le sango de façon à en faire un instrument pour un usage décontextualisé du langage sont restés l'œuvre de spécialistes et n'ont pas été vulgarisés.

Animés d'un désir de démocratie bien légitime, les acteurs du Grand Débat National ont voulu informer le peuple.

Sommés de parler sango, devant une assemblée qui prenait parfois des allures de tribunal, certains intervenants qui emploient habituellement cette langue avec leurs proches pour traiter de choses concrètes et régler les problèmes quotidiens, n'ont pas eu d'autre solution que d'user du discours mixte.

Plutôt que comme une alliance harmonieuse des contraires, celui-ci apparaît, dans ce corpus, comme le témoignage d'une insécurité linguistique.

Martine WENEZOUÏ-DÉCHAMPS

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUQUIAUX (L.), 1969, "La créolisation du français par le sango véhiculaire, phénomène réciproque", *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice ; Actes du colloque sur les ethnies francophones*, 26-30 avril 1968, fasc. 1, p. 57-70.
- CAPRILE (J. P.), 1977, "Situation respective du français et des langues africaines en Afrique centrale", *Les Relations entre les langues négro-africaines et le français*, CILF, Paris, p. 108-137.
- CLAS (A.) & OUOBA (B.), 1990, *Visages du français, variétés lexicales dans l'espace francophone*, Paris, Londres, J. Libbey, éd.
- COUVERT (C.), 1983, *La Langue française en République Centrafricaine*, Paris, IRAF.
- ÉQUIPE IFA : BLONDE, CANU, CAPRILE, DELTEL, DUMONT, EFOUA-ZENGUE, FAIK, GONTIER, JOUANNET, LAFAGE, MENDO-ZE, N'DIAYE-CORREARD, QUEFFELEC (A.), QUEFFELEC (C.), RACELLE-LATIN (coord.), RONDREUX, SCHMIDT, SHYIRAMBERE, TABI-MANGA, *IFA : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF/EDICEF, coll. Universités francophones, 1988 (2^e éd.).
- WENEZOUÏ-DÉCHAMPS (M.), 1988, "Entre langue coloniale et langue nationale ; le franc-sango chez les étudiants de Bangui", *Lengas*, n° 23, Université de Montpellier.
- WENEZOUÏ-DÉCHAMPS (M.), 1989, "Emprunt ou alternance codique", *Espace Francophone*, n° 2, Actes du colloque "Etat de la langue française en Afrique Centrale", Université de Bangui.

NOTES

1. Littéralement "grande personne". En français standard "personne importante", en français d'Afrique "grand type".
2. Une autre cassette, ayant pour thème l'éducation, sert de corpus à un étudiant de DEA.
3. Cf. Wenezoui-Déchamps (1988).
4. Exemple tiré du corpus recueilli pour le projet dirigé par G. Manessy "Norme endogène et norme pédagogique en Afrique noire".
5. Le terme "emprunt" retrouve ici son sens premier. En effet, on emprunte généralement pour restituer. Lorsqu'il s'agit d'un emprunt intégré dans la langue, on devrait plutôt parler d'appropriation. Sur ce sujet, cf. Wenezoui-Déchamps 1989.
6. Pour ce texte et pour les citations en franc-sango, nous avons adopté les conventions orthographiques utilisées pour le sango et l'orthographe du français auxquelles nous avons ajouté "..." pour une pause et "XX" pour ce qui est inaudible.

TRADUCTION

Bon merci beaucoup, Monsieur le Président. Je veux seulement faire une observation par rapport à ce qui a été dit hier ici. Monsieur I.F., il a posé un problème d'intérêt national, comme vous venez de le dire ici parce qu'une importante superficie du territoire national, une seule personne... on l'a attribuée à une seule personne...

Mais nous voyons qu'actuellement le problème est résolu puisque le chef de l'état a pris ce décret qui rend au domaine public une partie du domaine de Monsieur A.P....

Bon, peut-être que Monsieur A.P. a fait XX à l'exécution de la décision présidentielle, peut-être qu'il ne l'a pas fait... mais je vois qu'actuellement lui aussi, il aura à dire quelque chose à ce propos. Il sait que les autorités du pays ont décidé, dans le cadre de l'intérêt général... même s'il est tenté de procéder ainsi, il doit arrêter...